



Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

Je vous remercie beaucoup. Les interventions ont été très vivantes et sont allées au cœur du sujet. J'ai été très impressionné par ce que Mme Robinson a dit et j'aimerais lui poser une courte question. Comment est-il possible concrètement de mettre en œuvre cette gouvernance ou ces principes de Ruggie ?

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Je pense que c'est une excellente question étant donné que nous devons faire secteur par secteur. J'adore cette idée de vouloir gagner le respect de chacune des parties prenantes. Je pense que c'est une excellente façon de présenter la chose. En un sens, nous avons maintenant besoin que les gouvernements prennent leurs responsabilités. C'est la première fois dans le droit relatif aux droits de l'Homme, si vous voulez, et c'est un droit non contraignant, que les gouvernements ont été déclarés être directement responsables. Ils ont une responsabilité, qui est plus grande que le respect exigé des entreprises, et ce, à juste titre.

John Ruggie est catégorique quant à ce que les entreprises doivent faire : elles doivent faire plus que « ne pas nuire » : elles doivent faire preuve de diligence raisonnable. Si votre chaîne d'approvisionnement est longue, vous devez savoir ce qui s'y passe et vous devez montrer que vous avez une certaine forme de procédure interne dans le cadre de la stratégie à long terme de votre société. Je pense que nous allons voir maintenant l'ONU elle-même employer différents moyens pour jouer un rôle actif. Par exemple, le Conseil des droits de l'Homme a constitué un groupe de travail, qui engagera le processus, secteur par secteur, pour que ces lignes directrices débouchent sur une réalité plus concrète.

Les entreprises auront un rôle crucial à cet égard. Il faudra qu'elles deviennent les parties prenantes qui impulsent concrètement le processus, dans une certaine mesure. Je me disais en vous écoutant tous les deux que c'est bon d'entendre des dirigeants d'entreprise ayant un tel sens des responsabilités, mais quand je vais dans les pays pauvres ou dans des zones pauvres à l'intérieur des pays, très souvent l'entreprise n'est pas une amie. L'entreprise cause des dommages à l'environnement. L'entreprise pollue l'eau. L'entreprise s'approprie les terres, sans dédommagement. Cette idée de responsabilité de l'entreprise et cette idée de développement durable de l'entreprise, nous devons les diffuser auprès des petites et moyennes entreprises d'une manière qui leur est accessible.

J'ai siégé plusieurs années au Conseil d'administration du Pacte mondial des Nations Unies, et ce Pacte comprend environ 70 réseaux dans différents pays. Des petites et moyennes entreprises participent à ces réseaux et ils seront probablement un moyen de traduire davantage les principes de Ruggie dans les faits. C'est une tâche très intéressante, mais ce qui m'intéresse, c'est que nous sommes entrés dans une nouvelle phase. Nous avons un cadre de référence. Nous avons des instruments juridiques non contraignants, et il s'agit de les mettre en œuvre.



Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

Pourriez-vous nous en dire plus sur le Pacte mondial ? En un sens, c'est une première tentative pour rassembler les entreprises, et nous avons suivi cette expérience de très près, donc je connais le sujet. C'est un cas d'école d'une situation où la mise en œuvre se heurte à des limites, et ce n'est pas seulement parce que les entreprises sont réticentes – c'est aussi parce que parfois les modalités de déroulement des discussions entre les entreprises et les gouvernements ou entre les entreprises et les ONG ne sont pas pleinement adaptées ou ne contribuent pas pleinement à ce qui constituerait la bonne approche. Nous voyons les différences de culture, pas entre les pays émergents, mais entre les pays développés.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Je suis d'accord avec vous. J'étais en poste aux Nations Unies quand Kofi Annan a lancé le Pacte mondial. Les deux premiers principes sont : faire respecter la Déclaration universelle des droits de l'Homme et ne pas se rendre complice de sa violation. Il y a aussi des principes fondamentaux dans les domaines du travail et de l'environnement, et le dernier principe est : lutter contre la corruption. L'adhésion au Pacte s'effectue sur la base du volontariat et le Pacte correspond plus au profil traditionnel de la responsabilité sociale des entreprises. Cela incite les entreprises à signer le Pacte mondial. Le Pacte mondial a aussi des syndicats et des ONG pour membres, et il sert particulièrement à communiquer les progrès de ses membres.

Cependant, le dispositif de communication des progrès laisse beaucoup à désirer. Comme vous n'êtes pas tenu de communiquer principe par principe, vous pouvez vous conduire bien dans le domaine de l'environnement, mais mal dans celui des droits du travail. D'où le sentiment que ce dispositif pourrait être renforcé.

Les principes de Ruggie adoptent une approche totalement différente. Je ne sais pas combien d'entre vous connaissent bien le Conseil des droits de l'Homme. C'est une instance parfois très difficile. Le Conseil est très divisé sur les questions. En particulier, les questions relatives au Moyen-Orient peuvent devenir très politisées. Le Conseil prend très rarement des décisions aussi fortes que celle qu'il a prise en adoptant ces principes. C'est un travail incroyable que l'on doit au Professeur John Ruggie. Au cours de l'action que j'ai menée pour que les droits deviennent une réalité, nous l'avons soutenu fortement. Il a consulté si largement toutes les parties prenantes qu'il est parvenu à obtenir un accord sur ce cadre il y a trois ans et qu'ensuite il s'est vu demander de rédiger les principes directeurs.

Il a rédigé ces principes, ils ont été adoptés par le Conseil des droits de l'Homme en juin dernier, et aujourd'hui un groupe de travail contribue à définir dans le détail comment les traduire dans les faits. Cela prendra un temps considérable, à mon avis, parce que ces principes appellent à d'importants changements, mais s'ils peuvent être mis en œuvre, cela fera une énorme différence.

Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

J'aimerais poser une question à Narayana avant de laisser la parole à la salle. Vous avez entendu toutes nos discussions. Dans quelle mesure selon vous l'Inde et les entreprises indiennes adhèrent-elles à ces nouvelles évolutions et aux principes de Ruggie ? Comment cela sera-t-il mis en œuvre dans un pays comme l'Inde ? Pour les entreprises comme les nôtres, l'enjeu est de taille, pas seulement à cause des droits de l'Homme, à cause aussi de la



compétitivité. Il est clair que si les gouvernements relèvent la barre et mettent cela en application, la concurrence sera nettement plus loyale et les règles du jeu deviendront équitables.

Narayana MURTHY, Président et fondateur de Infosys Technologies Limited

Je pense que de très nombreuses entreprises indiennes, dont la mienne, sont membres du Pacte mondial. J'ai siégé à son Conseil d'administration pendant plusieurs années. Comme Mme Robinson l'a souligné, les droits de l'Homme constituent l'aspect le plus important du Pacte mondial. De même, étant donné que – aujourd'hui – nous vivons dans un monde hautement interconnecté, que beaucoup de multinationales opèrent en Inde et que des multinationales indiennes opèrent à l'étranger, les principes universellement acceptés et hautement désirables de bonne conduite deviennent très bien connus dans n'importe quel pays. Peu importe dans quelle région du monde vous êtes.

Comme ces choses sont maintenant très bien acceptées et très bien connues, il est impératif pour les entreprises en Inde et ailleurs de mettre en pratique plusieurs d'entre elles étant donné que les investisseurs internationaux le demandent. Les entreprises interagissent avec les gouvernements. C'est pourquoi ces pratiques sont maintenant très bien acceptées. Par exemple, dans le cas de ma société, nous avons inscrit toutes ces choses dans nos règles de gouvernance et nous avons mis en place des politiques et des mécanismes pour être sûrs que les salariés aient un endroit où ils peuvent exprimer leurs griefs et voir ceux-ci traités.

Ces principes font de plus en plus d'adeptes, et c'est juste une question d'état d'esprit des hauts dirigeants des entreprises. Si les hauts dirigeants d'une entreprise déclarent : « Nous voulons faire ce qui est équitable. Nous voulons faire ce qui appelle le respect. Nous voulons faire ce qui est désirable. », cela devient facile de le faire. Le plus gros problème à surmonter, comme je le dis souvent, c'est notre état d'esprit. Seuls ceux d'entre nous qui sont capables de gérer cela réaliseront des progrès.

En fait, dans son nouveau projet de loi sur les entreprises, le gouvernement indien a recommandé que les entreprises consacrent 2 % de leur revenu net ou de leur bénéfice net à leur responsabilité sociale. Je pense que c'est merveilleux. Je félicite le gouvernement indien et les fonctionnaires qui ont fait cela. Ils voulaient que ce soit obligatoire, mais, en raison de la pression exercée par de nombreuses entreprises, je crois que ce n'est qu'une recommandation. Même ainsi, je pense que c'est une première avancée.

Chaque année, nous consacrons 1 % de notre bénéfice net à des activités relevant de notre responsabilité sociale. Notre fondation répond aux besoins fondamentaux des plus démunis. Nous avons bâti des logements pour les personnes nécessiteuses, des hôpitaux et des bibliothèques dans environ 15 000 villages. Nous avons accordé des bourses d'études à quelque 20 000 jeunes vivant dans une zone rurale en Inde. Nous avons réinséré des prostituées. Ces initiatives ont eu lieu simplement parce que les hauts dirigeants sentaient qu'ils devaient faire quelque chose d'utile.

Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

À vous entendre, on a l'impression que les entreprises des pays émergents peuvent faire encore mieux que celles des pays développés. Qu'en dites-vous ?



Narayana MURTHY, Président et fondateur de Infosys Technologies Limited

Je suis fermement convaincu que l'on peut apprendre de quelqu'un qui fait mieux que nous-mêmes. Je n'appréhende pas cela en termes de « émergent » ou « développé ». Je me dis seulement qu'il y a des gens qui font des choses mieux que moi, et que, par conséquent, je veux apprendre d'eux. Si les entreprises du monde entier avaient soif d'apprendre de ceux qui repoussent les limites du progrès, je pense que nous nous porterions tous mieux.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Une des choses qui, à mon avis, exerceront une pression sur les entreprises, c'est leur réputation. Je pense que, maintenant que nous avons ce référentiel commun et les principes directeurs de Ruggie, les groupes de la société civile et les groupes de défense des droits de l'Homme examineront les rapports de développement durable établis par les entreprises, par exemple. Ont-elles fait preuve de la diligence raisonnable que l'on attendait d'elles sur le plan des droits de l'Homme? Je pense que c'est ce à quoi on arrivera. Cela n'ira pas nécessairement jusqu'à jeter l'opprobre sur la réputation de l'entreprise, mais la question « L'entreprise remplit-elle vraiment son engagement de gouvernance mondiale en ce qui concerne sa responsabilité en matière de droits de l'Homme? » sera posée.

En outre, les entreprises ayant des chaînes d'approvisionnement longues se heurtent à un véritable problème lorsqu'il s'agit de faire respecter les normes parce que, plus le produit est bon marché, plus le risque de violation des normes, en particulier des normes du travail, est élevé. J'ai présidé pendant six ans la Business Leaders Initiative on Human Rights, qui comptait parmi ses membres de grandes entreprises, comme Gap, Hewlett Packard et Coca Cola, qui voulaient se mobiliser pour que les droits de l'Homme soient davantage respectés.

Cela a beaucoup aidé Gap. En effet, il y a environ trois ans, une ONG est allée filmer avec une caméra ce qui se passait dans un atelier de fabrication en Inde, où les conditions de travail étaient déplorables. Or il a été découvert ensuite qu'une partie de la production de cet atelier était vendue à Gap, via cette longue chaîne d'approvisionnement. La nouvelle a été largement diffusée sur CNN. Je me souviens du jour où j'ai vu ça à mon réveil. J'ai alors pensé : « Mes pauvres amis de chez Gap, je me demande comment ils gèrent ça ? »

En fait, ils l'ont très bien géré parce qu'ils ont déclaré: « Quand notre entreprise a adopté une politique de responsabilité, nous avons dit que nous étions préoccupés par le fait qu'il est très difficile de contrôler toute notre chaîne d'approvisionnement. Nous ne savons pas toujours qui nous approvisionne. Nous ne savions pas que cette entreprise nous approvisionnait. Nous avons détruit les produits concernés, mais nous ne rejetons pas cette entreprise car ce sont des emplois locaux. Nous allons sur place pour voir si nous pouvons les aider à respecter les normes. » En une semaine le problème était réglé. Après, quand j'ai rencontré à nouveau mes amis dans le cadre de la Business Leaders Initiative on Human Rights, ils m'ont dit : « Nous étions confiants, car nous savions quelles étaient nos responsabilités et nous savions comment les assumer. Nous avions la maîtrise totale de la situation »

Je pense que c'est aussi pour cela qu'il est dans l'intérêt des entreprises d'avoir de bonnes pratiques, comme vous l'avez indiqué, et de vouloir être respectées en tant qu'entreprises citoyennes, parce que c'est le moyen d'éviter un ternissement de leur réputation, lequel peut s'avérer très dommageable comme vous le savez.



Narayana MURTHY, Président et fondateur de Infosys Technologies Limited

Je suis le Président du Corporate Sustainability Committee (Comité Développement durable de l'entreprise) d'HSBC. Nous faisons des choses magnifiques. Tout d'abord, nous prêtons aux gens qui, par leurs produits et services, contribuent au développement durable dans le monde. Nous avons 41 000 clients qui travaillent dans divers domaines : combustibles de substitution, pratiques durables, etc. Nous leur avons prêté au total 600 milliards de dollars américains, ce qui représente 35 % de nos dépenses. C'est vraiment remarquable.

De même, chaque année, nous faisons auditer nos efforts en faveur du développement durable par un cabinet d'experts-comptables, comme PWC, qui applique pour ce faire les normes internationales. Nous mesurons notre empreinte carbone tous les ans et nous nous sommes fixés l'objectif très ambitieux de la réduire de 10 % par an. Nous avons dit que nous allons diminuer la consommation d'électricité par salarié de quand même un mégawatt par an. Je trouve que toutes ces initiatives sont formidables, et le Conseil d'administration leur accorde la plus grande attention. C'est pourquoi je pense que plein de bonnes choses se produisent dans le monde, grâce aux efforts de Mary Robinson et d'autres personnes.

Walter STADTLER, Président Emeritus et Senior Advisor, National Defense University Foundation

Je suis Walter Stadtler, de la National Defence University Foundation à Washington. Dans son introduction, notre Président, Bruno Lafont, a évoqué les milliards de personnes qui sont au bas de la pyramide. Une des raisons pour lesquelles elles s'y trouvent est que dans leur petite enfance leurs parents ne les ont jamais aidés à prendre un bon départ dans la vie – autrement dit, ces parents n'ont pas amorcé le processus éducatif de leurs enfants avant même qu'ils entament leur scolarité, quelle qu'en ait été la durée. Les enfants qui, par contre, ont reçu cet encouragement ont été portés par lui toute leur vie. Ils ont pris beaucoup plus confiance en eux, ont aimé aller à l'école et par la suite ont réussi dans la vie. Tout le contraire de ce qui se passe pour ceux qui n'ont pas cet avantage.

Il me semble que les entreprises et le monde des affaires pourraient encourager les parents à amorcer le processus éducatif, sur le plan de la lecture et aussi de l'écriture et du calcul. Cette action pourrait être menée dans un premier temps auprès de leurs salariés, avant d'être élargie à la communauté. Cela donne une situation gagnante pour toutes les parties prenantes concernées. Cela bénéficie en premier lieu aux enfants qui commencent le processus à un âge très jeune, car ils acquièrent de l'assurance et deviennent aptes à rivaliser. C'est le genre d'état d'esprit qui les animera toute leur vie. Cela bénéficie aussi aux parents, parce qu'ils sont très fiers de contribuer à éduquer leurs enfants, ou d'autres enfants de la communauté. Les entreprises polissent ainsi leur réputation, fidélisent leurs salariés, etc. Et puis cela bénéficie aux communautés.

Il me semble qu'apprendre à lire et à écrire, ou, de nos jours, à manipuler des électrons sur un écran, est un droit de la personne. Il y a certainement une grande dignité à cela. Je me demandais si ce type d'actions était mené, et, si oui, dans quelle mesure. Les gouvernements ont eux aussi un rôle à jouer dans tout cela, car ils peuvent encourager par des mesures incitatives les entreprises à réaliser ce genre de choses. J'aimerais beaucoup savoir si vous êtes au courant de cela et quels sont vos commentaires sur ce type de processus.



Narayana MURTHY, Président et fondateur de Infosys Technologies Limited

Permettez-moi de parler de ce que font un certain nombre d'entreprises indiennes et d'Indiens dans le domaine que vous évoquez. Je parlerais de deux choses : premièrement, des actions menées pour aider les enfants à se familiariser avec l'informatique et à acquérir des connaissances numériques, et, deuxièmement, des actions menées pour aider les enfants à apprendre avant même qu'ils n'aillent à l'école, et surtout, dans certains pays émergents, pour les aider à fréquenter l'école.

En ce qui concerne le premier point - initier les enfants à l'informatique - une expérience intitulée *A Hole in the Wall* (Un trou dans le mur) a été réalisée en Inde. Une entreprise indienne de technologie de l'information a fait un trou dans un mur situé au centre d'un village et y a déposé un ordinateur. C'était au cœur même du village. Ils ont demandé à des volontaires de simplement observer à une certaine distance. Le premier jour, aucun enfant ne s'est approché du clavier. Le jour suivant, quelques enfants sont venus et se sont mis à taper sur le clavier.

Fait très intéressant : ces enfants ne comprenaient absolument pas l'anglais. Cependant, en 15 jours, par eux-mêmes, sans aucun cours, ils ont appris à faire des dessins. En fait, certains d'entre eux ont appris à utiliser Microsoft Word, absolument tout seuls, simplement parce qu'ils étaient aiguillonnés par leur esprit de créativité et leur curiosité.

Ma société fait don de quelque 6 000 ordinateurs portables ou personnels chaque année à des écoles en Inde. Nous le faisons depuis une dizaine d'années ; nous en avons par conséquent donné environ 60 000. Ensuite, nos bénévoles se rendent en camionnette dans les villages pour donner des cours itinérants aux enfants. Ils les encouragent à apprendre.

Quant à la question d'aider les enfants à aller effectivement à l'école, nous avons une organisation très connue en Inde, qui s'appelle Akshaya Patra. D'un côté nous avons accompli des progrès extraordinaires en ce qui concerne notre PIB, notre développement économique et tout ça. Tout le monde le sait. Mais parallèlement il y a une partie de l'Inde qui a été laissée pour compte. Notre Premier ministre parle constamment d'une croissance ne laissant personne sur le bord de la route. Il veut que les enfants les plus pauvres des endroits les plus isolés du pays aient accès à une éducation décente, une alimentation décente, des soins de santé décents et un toit décent.

Dans le cadre du programme Akshaya Patra, de nombreuses entreprises, ma femme et moi-même et maintes autres personnes contribuons financièrement pour que ces enfants aient à chaque déjeuner un repas chaud et nutritif. Cela ne coûte que 22 dollars américains par an pour qu'un enfant ait ces repas, et ce sont des repas nutritifs. L'an dernier, nous avons donné à manger à 1,3 million d'enfants. C'est le plus important programme de repas à midi au monde. Nous avons constaté une augmentation spectaculaire du nombre des enfants fréquentant l'école.

Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

Je vais m'efforcer de répondre à la question très brièvement par une autre question, laquelle est cruciale. Je visitais en compagnie d'un journaliste différents endroits où Lafarge est présent en Afrique subsaharienne, quand à un moment il m'a demandé: « Pourquoi déboursez-vous tout cet argent pour vos cliniques et vos bibliothèques? Quelle est la limite? » J'ai répondu que c'était raisonnable, que c'était parce que nous étions ici aujourd'hui dans cette situation et que nous estimions que c'était bien pour notre entreprise et que c'était bien pour le développement de ce pays. Cependant, il est vrai que la question est : « Qui devrait faire quoi ? » C'est sur ce point-là que les gouvernements et les entreprises devraient nettement renforcer leur coopération.



Il est difficile de travailler ensemble parce qu'il n'est pas si facile que cela de fixer les limites. Nos actionnaires nous demandent : « Pourquoi faites-vous tout cela ? » Narayana a dit que c'est 2 % des bénéfices. Pour quelle raison ? Quel est le chiffre décent ? Quel est le rôle des gouvernements et celui des entreprises ? De nombreux points doivent être discutés en matière de gouvernance. Et surtout, en fin de compte, c'est la mise sur un pied d'égalité et il s'agit de la paix et du bien-être partout dans le monde. C'est ce que je réponds.

Questions et commentaires de la salle

En ce qui concerne les droits de l'Homme, j'aimerais dire que je positive en ce qui concerne la question des droits de l'Homme. Je pense qu'un travail formidable a été accompli dans ce domaine. Cependant, les faits sont une triste réalité. Après tant d'années consacrées à promouvoir les droits de l'Homme, la moitié de l'humanité vit toujours dans l'extrême pauvreté. Des milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable aujourd'hui encore. Des millions d'enfants meurent en Afrique de déficit immunitaire et de manque de nourriture ; ils périssent d'inanition.

Quand nous parlons des droits de l'Homme, nous sommes loin, très loin de là où nous devrions être, à savoir que personne ne devrait mourir de faim, que personne ne devrait mourir de maladies qui, comme la malaria, ont été éradiquées en Occident, dans les pays développés. La malaria tue chaque année 1 million de personnes en Afrique, dont 900 000 enfants. On pourrait facilement en venir à bout en recourant à la vaccination et aux médicaments qui existent partout dans le monde.

Quand nous parlons de la responsabilité sociale des entreprises, nous sommes encore très loin de ce que les entreprises peuvent réellement faire pour les régions touchées par la famine dans le monde. Il y a un vaste champ d'action. De l'argent est déboursé chaque année à Noël aux États-Unis pour acheter des ours en peluche. C'est un achat très courant. Le montant total de ces achats est dix fois supérieur à l'aide accordée par les États-Unis à l'Afrique. Cela pourrait financer dix ans d'aide à l'Afrique, et c'est de l'argent consacré à l'achat d'ours en peluche.

Mon dernier commentaire concernera le Conseil des droits de l'Homme. Il est très regrettable de voir qu'y siègent souvent des personnes venant de pays, comme l'Iran, la Syrie et la Libye, où les droits de l'Homme n'existent pas. La Libye a présidé le Conseil des droits de l'Homme à Genève, et il a été bien dirigé si je ne me trompe. C'est très étrange. Je le dis à Mme Robinson : peut-être le moment est-il venu pour vous et le monde de prendre des mesures pour que les pays qui ne préservent pas les droits de l'Homme soient exclus du Conseil et autres instances de ce type. Il est très étrange que des personnes qui n'ont aucun droit dans ces pays tentent d'élaborer une politique en matière de droits de l'Homme.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Je partage entièrement votre avis sur la dure réalité de notre monde aujourd'hui, au 21^e siècle. 925 millions de personnes se réveillent chaque matin tenaillées par la faim et vont se coucher le soir sans avoir mangé à leur faim. Nombre d'entre elles sont des enfants. 1 million d'autres personnes sont sous-alimentées. Elles n'ont pas le droit à l'alimentation, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, etc. Je pense que les Objectifs du Millénaire pour le développement ont aidé. Nous approchons de la date à laquelle ils sont censés avoir été atteints, à savoir 2015.

Je suis touchée par l'engagement des États et des entreprises dans un aussi grand nombre de domaines : santé de la mère et de l'enfant, éducation, droit à l'alimentation, sécurité alimentaire. Cependant, je reste persuadée, alors que



nous suivons cela de près jusqu'en 2015, que nous devons aller beaucoup plus loin. Nous devrions probablement associer davantage les entreprises à la planification à long terme. Comme cela a été dit, les entreprises sont généralement présentes dans les pays pour un temps plus long que les gouvernements qui fournissent une aide au développement. Il faut lier les deux.

Bien sûr, je serais la première à dire que la situation n'est pas bonne. J'ai été membre de la Commission pour la démarginalisation des pauvres par le droit. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'environ 4 milliards de personnes, sur les 7 milliards que la planète compte selon les dernières estimations, n'ont pas accès à la justice et à l'État de droit. Ces personnes dépendent de voisins et de prêteurs d'argent et sont dans le secteur informel. Toutefois, ce qui m'a beaucoup impressionnée, c'est que le secteur informel devient tellement plus organisé de nos jours, grâce aux moyens de communication, surtout en Inde. Ela Bhatt, membre comme moi du groupe The Elders, a fondé la Self-Employed Women's Association (SEWA, Association des femmes auto-entrepreneuses). Cette association accomplit un travail extraordinaire en aidant les quelque 1,2 million de femmes très pauvres qui en sont membres. Ils utilisent des cuisinières économes en énergie et toutes sortes de produits fonctionnant à l'énergie solaire, pour donner des moyens de subsistance. Je pense que nous pouvons faire beaucoup plus pour lutter contre les inégalités endémiques.

Comme je l'ai dit précédemment, je sors tout juste de la Conférence sur le climat. Le continent africain réclame assurément d'urgence la prise de mesures immédiates contre le réchauffement climatique. Ce réchauffement réduit les maigres moyens de subsistance des agriculteurs. Ce n'est pas la seule chose, mais il est incontestablement là désormais. J'étais en Somalie en juillet avec des organismes d'aide irlandais. Je m'y étais déjà rendue 19 ans auparavant quand j'étais Présidente de l'Irlande. Cette fois-ci, nous avons parlé du fait que la Corne de l'Afrique connaît pour la huitième fois consécutive une année d'extrême chaleur. Le réchauffement dû aux gaz à effet de serre est provoqué par notre croissance fondée sur la consommation de combustibles fossiles, qui réduit les moyens de subsistance des plus démunis. J'espère que l'injustice de la situation est un aspect qui sera pris en considération et que cela permettra d'accélérer les choses.

En ce qui concerne le second point, vous avez raison de dire que des pays qui n'ont pas bonne réputation sur le plan des droits de l'Homme étaient membres initialement de la Commission des droits de l'Homme, qui existait à l'époque où j'exerçais mes fonctions. Ils sont maintenant membres du Conseil des droits de l'Homme, organe plus restreint, qui a été institué. On peut le voir de deux façons. Il faut satisfaire à certains critères pour être admis au sein du Conseil des droits de l'Homme, ce qui n'était pas vraiment le cas pour la Commission des droits de l'Homme. Vous êtes censé être engagé dans la voie des droits de l'Homme, bien sûr. Cela ne fonctionne pas de façon parfaite, mais rien ne fonctionne pas de façon parfaite aux Nations Unies, c'est ce genre d'organisme.

Cependant, le Conseil des droits de l'Homme a institué quelque chose qui, je pense, commence à produire des résultats intéressants. C'est l'examen périodique universel des pays, lequel présente quelques faiblesses. Cela signifie que tous les pays sont soumis régulièrement à un examen. L'an dernier, cela a été au tour des États-Unis d'être examinés. Des pays ayant de piètres bilans en matière des droits de l'Homme accusaient les États-Unis, qui ont d'excellents défenseurs des droits de l'Homme. Ce sont des amis à moi : Mike Posner et Harold Ko.

Ce qu'ils ont eu l'intelligence de faire, c'est de prendre note. L'Iran se plaint des États-Unis. Quand le tour de l'Iran viendra, nous remettrons la question sur le tapis. L'Irlande a été traitée de la même façon l'année dernière et c'était exactement la même chose. Les pays apprennent à être attentifs aux questions posées par les pays ayant de piètres bilans, pour que quand leur tour vient ils puissent dire : « Vous nous avez accusés. Soyons maintenant réalistes à ce sujet ; votre bilan dans ce domaine est effroyable. »



C'est à mon avis une meilleure façon de traiter la question des droits de l'Homme. Les pays pauvres éprouvaient du ressentiment de voir qu'au niveau international la question des droits de l'Homme était toujours traitée en ne regardant que les pratiques usuelles en matière de droits de l'Homme dans les pays pauvres. Or l'examen périodique universel est un examen auquel tous les pays sont soumis. Je suis fermement convaincue qu'il y a des problèmes de droits de l'Homme dans tous les pays. Aucun pays n'est parfait. Par conséquent, c'est un moyen plus équitable de procéder en la matière.

Manaf ALHAJERI, Directeur Général du Kuwait Financial Centre (Markaz)

Je suis Manaf Alhajeri, du Kuwait Financial Centre. J'ai deux questions, et j'espère être bref. Premièrement, nous avons tendance à utiliser les termes « gouvernance », « démocratie » et « droits de l'Homme » de manière interchangeable, en partant du principe que si l'un est en place les deux autres suivent. Malheureusement, comme l'exemple du Printemps arabe le montre, ce n'est pas toujours le cas. Nous avons vu dans de nombreux cas que la démocratie peut aboutir à un retour en arrière pour de nombreux segments de la société, dont les femmes et les minorités.

Le problème avec ça, c'est d'utiliser des termes de management. Nous parlons des droits de l'Homme, mais en tant que processus, et nous ne nous sommes jamais souciés de faire connaître cela aux diverses institutions de la planète, officielles ou non. Nous avons toujours tendance à supposer que c'est linéaire, ce qui m'amène à ma seconde question, que je pose à Mme Robinson. Ma question porte sur l'universalité de la Charte des droits de l'Homme. Je dois dire que je vois où M. de Montbrial voulait en venir hier quand il parlait des valeurs. Là encore, quand on parle du processus, on parle d'un ensemble de lois et de stipulations qui vient des institutions de Bretton Woods. Nous ne devons pas perdre de vue que de nombreuses institutions dans le monde pensent différemment et ont leurs propres ensembles de valeurs. Je ne dis pas que l'un est bon et l'autre mauvais, mais qu'il y a assurément désaccord entre les deux.

On peut parler de la partie du monde d'où je viens, à savoir le Moyen-Orient. Je viens de la partie productrice de pétrole. Les gens ont assurément tendance à considérer le Moyen-Orient comme une région très mondialisée. Ils se contentent de diviser les exportations de pétrole par le PIB et obtiennent dans les 70 % à 80 %, alors voilà, nous sommes une région mondialisée. Mais, malheureusement, si vous regardez les institutions, c'est loin d'être le cas. Je pense qu'il est nécessaire d'internationaliser le tissu social des institutions dans cette partie du monde. A cet effet, il conviendrait de renforcer beaucoup plus la présence d'institutions comme les institutions de Bretton Woods, les groupes de réflexion, les universités et les ONG.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Vos deux questions sont intéressantes et mériteraient que j'y réponde plus longuement que je ne peux le faire maintenant parce que je veux laisser du temps pour d'autres questions. Vous avez raison de dire qu'il y a parfois un problème avec des concepts comme la démocratie et les droits de l'Homme. La démocratie, ce n'est pas seulement voter. Nous l'avons entendu dire assez fortement au cours des sessions précédentes. La démocratie c'est l'État de droit, c'est l'indépendance de la Justice. C'est ne pas avoir de corruption dans la police, c'est l'obligation pour les gouvernants, quelle que soit la forme que revêt leur gouvernement, de rendre compte à leurs concitoyens.



Il y a tout un processus, et les droits des minorités, les droits des femmes et les droits des minorités ethniques sont beaucoup plus susceptibles d'être respectés dans le cadre de ce processus. Mais il faut que cela soit pleinement compris. Je suis d'accord que nous devons diffuser cette idée qu'il y a une relation entre la démocratie au sens large et la protection des droits de l'Homme.

Je dois dire que, quand j'étais Haut commissaire aux droits de l'Homme, j'ai visité des pays du Moyen-Orient. J'ai parlé à des ministres de la Justice et ils m'ont dit : « Ici, la culture est différente. Nous avons notre culture arabe, c'est une culture différente. Vos droits de l'Homme sont des droits occidentaux. » C'est toujours un gros problème. Je pense que l'une des raisons pour lesquelles on a abouti à ce blocage, c'est précisément l'attitude des pays occidentaux, notamment des pays européens, des États-Unis et de pays comme la Corée.

Ils n'ont pas pris suffisamment au sérieux les droits importants, ce dont nous parlions : la pauvreté, le droit à l'alimentation et à l'eau potable, la santé, l'éducation et avoir un toit. L'accent était généralement mis sur les droits civils et politiques, comme le droit à un procès équitable, à ne pas être torturé, etc. Or ce que je prônais, et ce dont je parle toujours, c'est la prise en considération équilibrée des deux dimensions des droits de l'Homme. Cela vous donne un tableau universel. Mais ce n'était pas ce que les dirigeants, qui étaient effectivement des dictateurs dans ces pays, voulaient entendre. Ils invoquaient cette excuse.

Or que voulaient ceux qui sont descendus dans la rue? J'ai trouvé cela très encourageant. J'ai écrit dans mon blog sur le site Internet de The Elders sur le fait que le Printemps arabe affirmait un désir. Désir de dignité humaine, de démocratie, de reddition des comptes, d'éradication de la corruption, d'emploi et d'équité dans la société. J'ai parlé à des groupes de simples citoyens dans tous les pays du monde; peu importe si c'était en Chine ou ailleurs. Ils voulaient plus de droits de l'Homme, au sens large que j'évoquais. Ce sont très souvent les gouvernements qui tentent d'affirmer que ce sont des valeurs occidentales et des droits occidentaux.

Comprenez-moi bien, Thierry. Je suis d'accord avec vous pour dire que nous devons nous préoccuper des valeurs du 21^e siècle, parce qu'il y a des sujets dont la Déclaration universelle ne traite pas. Mais je reste convaincue que c'est une déclaration extraordinaire et qu'elle a pris un nouvel élan avec ces principes directeurs affirmant que les droits de l'Homme relèvent aussi de la responsabilité des entreprises et qu'elles doivent les respecter. Les États sont tenus de protéger les droits de l'Homme, le corollaire étant que les entreprises peuvent à juste titre attendre des États qu'ils remplissent leur rôle et instaurent un système de protection plus solide. Il peut y avoir un système de recours pour ceux dont les droits de l'Homme ont été violés.

Stewart PATRICK, Senior fellow et directeur du programme sur les institutions internationales et la gouvernance mondiale, Council on Foreign Relations (CFR)

Je suis Stewart Patrick, du Council on Foreign Relations. Ma question s'adresse plus particulièrement à Mme la Présidente Robinson. Je me demandais si vous pouviez aborder la question particulièrement vexante de la responsabilité sociale des entreprises dans le cas des industries extractives et si les principes de Ruggie y répondent suffisamment. Différents efforts ont manifestement été entrepris de concert par les secteurs public et privé pour remédier à ces problèmes.

Il y a l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et les campagnes « Publiez ce que vous payez » et « Publiez ce que vous prêtez ». Il y a les conventions de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) sur la lutte contre la corruption. Cependant, trop souvent, les entreprises ont la réputation de créer ou d'encourager la mauvaise gouvernance et la dynamique des conflits dans ces pays. Par



exemple, la semaine dernière, Global Witness a quitté le processus de certification de Kimberley. Cela a été un coup dur pour quelque chose que les gens considéraient être un modèle de responsabilité sociale des entreprises. J'aimerais connaître votre avis sur ces dilemmes.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

En posant votre question, vous avez mentionné plusieurs actions importantes actuellement menées en vue de renforcer la responsabilité dans les industries extractives. J'ai entendu très fréquemment John Ruggie parler pendant les six années de son mandat, d'abord pour obtenir un accord sur le cadre de référence puis pour obtenir un accord sur les principes directeurs. Il a dit que le secteur des industries extractives est le plus difficile. Cela ne fait aucun doute. Comme vous le dites, il y a l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives et la campagne « Publiez ce que vous payez ». Il y a une action en vue d'instaurer des normes dans les industries extractives, par le biais de l'investissement. Il y a les principes de l'Équateur et diverses autres choses.

Les principes directeurs de Ruggie auront leur place. Des efforts seront déployés pour qu'une attention particulière soit accordée aux industries extractives. Le fait qu'elles ont une obligation de diligence raisonnable et qu'elles doivent faire évaluer leur situation sur le plan des droits de l'Homme sera pris au sérieux. Si elles publient des rapports sur le développement durable, la société civile les examinera minutieusement pour voir si elles ont bien considéré la question sous l'angle des droits de l'Homme. Cependant, c'est indéniablement là l'origine d'une partie des pratiques abusives majeures, concernant les terres, l'eau, les populations autochtones, le manque de transparence, la corruption, etc. Ce sera nécessaire.

Je le répète, il est toujours utile d'avoir des entreprises porteuses de repères, qui s'emploient à être des entreprises respectées dans l'industrie extractive et qui servent de modèles. En fait, quand John Ruggie a matérialisé le cadre de référence, en rédigeant les principes, si vous voulez, il s'est appuyé sur l'initiative menée par les dirigeants d'entreprises dans le domaine des droits de l'Homme. Il s'est également appuyé sur d'autres initiatives, comme l'initiative du Prince de Galles. Il a dit : « Je vois que ce sont maintenant des normes auxquelles les entreprises elles-mêmes acceptent de se soumettre. » Il n'était pas en train d'inventer des règles qui auraient été de trop fortes contraintes ; il s'efforçait d'être aussi pragmatique que possible. Il est toujours utile d'avoir des entreprises qui se font les championnes dans des secteurs particuliers, pour montrer ce qui devrait être la norme.

M.K. NARAYANAN, Ancien conseiller de sécurité nationale du Premier ministre de l'Inde, Gouverneur du Bengale occidental

Je crois que je suis l'une des rares personnes présentes dans cette salle à être membre en exercice d'un gouvernement. Je suis le Gouverneur de l'État du Bengale occidental, qui compte plus de 90 millions d'habitants. Ma question s'adresse à Mme la Présidente Mary Robinson. Y a-t-il violation des droits de l'Homme quand ceux qui sont les producteurs de produits primaires vraiment cruciaux ne cessent d'augmenter le prix de leurs produits chaque année ?

L'Inde est un pays qui a plus d'un milliard d'habitants. Notre Premier ministre exerce ses fonctions depuis sept ans. Nous nous sommes toujours efforcés d'atteindre et de conserver une croissance de 10 %. Non pour devenir une grande puissance mondiale, mais parce que c'est le niveau nécessaire pour que ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté puissent sortir de la pauvreté. L'an dernier, le prix du pétrole a augmenté onze fois en onze mois. C'est le



plus important problème de déficit énergétique que nous rencontrons. Nous avons dû augmenter les prix - je parle du manque de pétrole.

Quels que soient les critères de référence que vous avez en la matière et quoi que vous puissiez dire sur le secteur des entreprises, la plus grande responsabilité d'un État c'est de veiller à ce que son peuple ait suffisamment de quoi vivre. Y a-t-il un mécanisme pour cela? Je le demande parce que je pense que nous régressons. Notre taux de croissance est descendu à 8 % parce que le prix des produits primaires, en particulier du pétrole, augmente. Dans ce que j'appellerais le corpus des droits de l'Homme, qui parle de responsabilités, de déficits et de refus des déficits, y a-t-il un moyen pour nous de maintenir un certain contrôle là-dessus? Je pense que cela revient à une violation des droits de l'Homme dans une mesure nettement plus grande que pour nombre des autres problèmes.

Mary ROBINSON, Ancienne Présidente d'Irlande, Présidente de la Fondation Mary Robinson

Le point que vous soulevez est très important. Il ne s'agit pas seulement du prix du pétrole, il s'agit du prix des produits alimentaires. D'une certaine façon, les biocarburants qui sont fabriqués à partir de denrées comme le maïs font grimper le prix des produits alimentaires. C'est un problème qu'il faut résoudre. En outre, la volatilité des prix rend les choses très difficiles. Il y a un Rapporteur sur le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter. Il a écrit beaucoup sur le sujet et il a maintenant noué le dialogue avec le G 20. Au premier semestre 2012, le Mexique assurera la présidence du G 20. J'ai rencontré Patricia Espinosa, la ministre des Affaires étrangères du Mexique à Durban, et elle m'a dit qu'ils accorderaient une place très importante à la sécurité alimentaire et à la croissance verte. Les conséquences du prix du pétrole sur ça ; c'est aussi la sécurité énergétique.

Toutefois, ce sont probablement des questions qui relèvent plus de la politique générale qu'elles ne se prêtent à l'approche spécifique des droits de l'Homme, sauf à considérer chacune de ces questions sous l'angle des droits de l'Homme, ce que je fais. Mais cela mériterait plus ample discussion. Je suis de votre avis : avec l'augmentation et la forte volatilité du prix des produits de base et du pétrole, il est très difficile de sortir les communautés pauvres de la pauvreté.

Bruno LAFONT, PDG du Groupe Lafarge

Je vous remercie beaucoup.